

INTRODUCTION

Le Service extérieur est une "carrière".

L'accès aux postes permutants du Ministère se fait normalement par voie de concours au niveau d'entrée (par exemple, CM-3, CR-2, FS (perfectionnement)). La progression dépend ensuite des processus internes d'évaluation du rendement et d'avancement. Le système est fondé sur la permutation, les affectations à l'Administration centrale alternant avec celles à l'étranger. Etant donné la forte mobilité des employés du Service extérieur, il y a un flux et un reflux de femmes disponibles aux fins de formation, de participation à certains comités ou jurys, voire aux fins d'affectations de formation.